

Personnel

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1981)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PERSONNEL

Effectif

Pour faire face aux activités toujours plus nombreuses qu'il doit assumer, le CICR s'est trouvé dans l'obligation d'augmenter son effectif au siège, qui est passé de 406 unités au 1er janvier à 419 au 31 décembre. La proportion des personnes occupant des fonctions en rapport direct avec les opérations sur le terrain, ainsi que celles travaillant dans les départements de la doctrine et du droit, de l'administration, du personnel et de l'Agence centrale de recherches est restée sensiblement la même qu'en 1980.

Sur le terrain, l'effectif du personnel (délégués, personnel médical et paramédical, techniciens divers) envoyé de Genève dans les différentes zones d'intervention du CICR, est resté pratiquement stable: le nombre de ces collaborateurs était, en janvier, de 269 et, en décembre, de 272.

En raison, principalement, du désengagement progressif de sa délégation en Thaïlande, le CICR a pu ramener le chiffre du personnel médical et paramédical mis à sa disposition par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 172 (janvier) à 85 (décembre).

Le nombre des collaborateurs engagés sur place, éléments indispensables au bon déroulement des activités dans les délégations du CICR, a dû être renforcé: de 518 en janvier, il est passé à 901 en décembre.

Par ailleurs, 360 missions ont été accomplies dans le courant de l'année par des collaborateurs affectés au siège de Genève.

Recrutement

En 1981, la Division du recrutement a été sollicitée environ 900 fois par des personnes intéressées à poser leur candidature pour des missions avec le CICR: 201 candidats ont été sélectionnés et reçus au siège pour un examen approfondi, à la suite de quoi 94 personnes ont été retenues pour recevoir une formation leur permettant de partir pour le terrain.

Formation

Dans le cadre de la formation de nouveaux délégués, quatre cours d'introduction ont été organisés au Centre de rencontres de Cartigny, près de Genève, regroupant les 94 candidats

sélectionnés par la Division du recrutement. Ces cours englobent les domaines indispensables au délégué envoyé de Genève sur le terrain: histoire de la Croix-Rouge, répartition des tâches entre la Ligue, le CICR et les Sociétés nationales, financement, Conventions de Genève et Protocoles additionnels, actions extra-conventionnelles, technique de la visite des lieux de détention, étude de situations, rôle et tâches de l'Agence centrale de recherches, secours matériels, actions médicales, information, etc.

Afin de rendre les nouveaux délégués mieux à même de s'acquitter de leur tâche, des stages au siège ont été organisés. Ainsi, 53 délégués débutants ont bénéficié, durant l'année, d'un stage dont la durée moyenne a été de deux à trois mois. Ces collaborateurs ont pu s'initier, déjà au siège, aux dossiers des zones opérationnelles, ainsi qu'aux tâches relevant de la Division des secours, de l'Agence centrale de recherches, de l'administration, etc. Certains nouveaux délégués ont pu faire leurs premières armes directement sur les lieux de leur affectation.

Pour apporter à ses chefs de délégation un appui, à la fois théorique et pratique, qui leur permette de parfaire leurs méthodes de travail sur le terrain et de les aider dans la conduite des hommes, le CICR a institué, à leur intention, un cours de formation complémentaire articulé en trois volets. En 1981, les deux premiers volets de ce cours, auquel ont participé 24 chefs de délégation, ont pu être organisés.

Dans des domaines divers, notamment dans celui des langues, 141 collaborateurs ont bénéficié d'une formation complémentaire leur permettant d'élargir l'éventail de leurs connaissances en rapport avec leurs activités professionnelles.

Comme à l'accoutumée, des cours d'introduction sur la Croix-Rouge ont été organisés conjointement par la Ligue et le CICR pour leurs nouveaux collaborateurs respectifs. Les deux cours mis sur pied en 1981 ont réuni 44 personnes.

Délégations

Au 31 décembre 1981, le CICR disposait de 26 délégations et de 11 sous-délégations réparties entre l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie et le Moyen-Orient. Une délégation permanente est installée à New York, qui lui permet de maintenir le contact avec l'Organisation des Nations Unies et ses agences spécialisées.

En tenant compte des missions «ad hoc» effectuées par des collaborateurs directement mandatés du siège, le CICR a été ainsi présent dans plus de 60 pays en 1981.